

Une instance citoyenne en perpétuelle évolution

Bilan de 2004 à 2017

En 2018, un nouveau Conseil de Développement se mettra en place. C'est l'occasion de revenir sur le Conseil depuis sa création.

Le Conseil de Développement, qui garde un rôle consultatif, a été créé en 2004 pour répondre aux obligations de la loi. Structure représentative de la société civile organisée, il était missionné par la collectivité pour apporter un regard sur le projet d'agglomération et analyser son rapport d'activité.

Il demeure ouvert au plus grand nombre et il est composé uniquement de citoyens volontaires, à titre individuel et personnel. Conscients de l'importance de la participation citoyenne pour le territoire, les élus ont également fait le choix de développer les moyens mis à disposition de cette instance pour l'accompagner.

Les membres du Conseil de Développement se retrouvent au sein de différents groupes de travail, en bureau et en plénière. En 2016, le CdD a animé 7 groupes et tenu 91 réunions. C'est aujourd'hui l'esprit d'ouverture et l'impulsion des membres qui le composent qui font vivre le CdD. Leur implication conduit à élargir son champ de réflexion au-delà du projet d'agglomération sur des thématiques intéressantes d'avantage la vie des citoyens. La diversité des sujets, de plus en plus concrets, traités par le Conseil depuis 2014 en fait sa richesse et son intérêt tant pour les habitants qui s'impliquent que pour les élus.

Le CdD s'intéresse aux grands enjeux structurants et stratégiques d'aménagement du territoire (Réforme Territoriale, Contournement Ferroviaire, Plaine St Exupéry, Coopération Métropolitaine avec les territoires voisins...),



au projet d'agglomération dans son ensemble ou à ses documents stratégiques (PDU-PLH-Plan Air Énergie Climat – Schéma de mutualisation...).

Il est surtout saisi par les élus de sujets concrets et relatifs au quotidien des habitants comme dernièrement la fiscalité et les finances locales, le développement des aménagements cyclables et l'implication des citoyens pour économiser et produire des énergies renouvelables.

Les réflexions menées et les avis rendus donnent un autre sens à l'implication des membres qui peuvent apporter une réelle contribution et des propositions très concrètes. Certaines sont prises en considération et reprises dans les projets validés par l'exécutif. C'est ainsi que nous voyons se développer à Vienne et dans les communes rurales des aménagements permettant de sécuriser les déplacements cyclistes et de donner une place encore plus importante au vélo dans nos communes.

La prochaine étape de vie du CdD sera liée à la fusion entre ViennAgglo et la Communauté de Communes de la Région de Condrieu. Le CdD qui s'était exprimé en faveur de ce regroupement en 2009, se réjouit de sa concrétisation au 1^{er} janvier 2018.

Qui dit nouvelle intercommunalité, dit également nouveau Conseil de Développement,

nouveaux habitants impliqués, donc encore plus de participation citoyenne.

Une priorité de la feuille de route du CdD à ce jour : construire un nouveau Conseil de Développement associant les habitants de la nouvelle agglomération (Meyszieux, Rive Droite et rive gauche du Rhône).

Cette opportunité devrait permettre d'élargir un peu plus la composition du Conseil en accueillant des jeunes, des femmes, des actifs, des retraités... des usagers du territoire (habitant, travaillant ou étudiant sur l'une des trente communes de l'intercommunalité) motivés pour œuvrer ensemble au service du nouveau territoire de Vienne Condrieu Agglomération.

Les membres actuels du CdD sont impatients de pouvoir être saisis sur de nouvelles thématiques concrètes impliquant un territoire plus vaste et de rendre un premier avis dès 2019 du Conseil de Développement de Vienne Condrieu Agglomération.

Le Conseil de Développement attend avec enthousiasme cette nouvelle étape.

> Pour participer à ces travaux et pour plus d'informations, contactez ccd@viennagglo.fr

Présidents et co-présidents depuis 2004



Denis
LABBE



Gérard
GEOFFRAY



Adrien
VANSSONS



Stéphanie
DOFS



Laurent
LARDY



Gérard
CROIZAT



Gorges
CLAPPAZ



Gilbert
BOUTTÉ

Retrouvez le Conseil de Développement :
ccd.viennagglo.fr

Conseil de Développement de ViennAgglo

